

LES SORTANTS DES LISTES DE PÔLE EMPLOI EN 2013

Le taux de reprise d'emploi toujours en baisse

En 2013, 8,4 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C sont sortis chaque mois de ces catégories, quel qu'en soit le motif.

Ce taux de sortie est en baisse de 0,6 point par rapport à 2012 et de 4 points par rapport à 2007.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi atteint 3,9 % en moyenne en 2013. Il poursuit la baisse amorcée en 2012 (-0,4 point entre 2012 et 2013), après avoir été stable entre 2009 et 2011 autour de 4,7 %. Cette baisse concerne les hommes comme les femmes, toutes les tranches d'âge et les demandeurs d'emploi de longue durée comme ceux inscrits depuis moins longtemps.

Parmi les emplois occupés à la sortie, les emplois durables, qui regroupent CDI, contrats de 6 mois ou plus et créations d'entreprise, sont majoritaires (63 % en 2013).

Les CDI représentent à eux seuls 30 % des emplois occupés à la sortie, part qui a peu varié depuis 2007.

En 2013, 41 % des sortants ayant repris un emploi salarié continuent néanmoins leur recherche d'emploi (soit 7 points de plus qu'en 2007 mais autant qu'en 2012), principalement motivée par la nature ou la durée du contrat de travail retrouvé.

En 2013, 5 579 200 sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en France métropolitaine, soit en moyenne 464 900 par mois (1) (encadré 1). À leur sortie des catégories A, B, C, la plupart des demandeurs d'emploi ne sont plus inscrits à Pôle emploi, mais certains, moins nombreux, restent inscrits et basculent en catégorie D (formation, maladie) ou E (emploi aidé, création d'entreprise).

Les reprises d'emploi représentent 44,6 % des sorties de catégories A, B, C et les entrées en formation 11,3 % (tableau 1, encadré 2). La part des reprises d'emploi dans les sorties a reculé de 1,3 point par rapport à 2012 (-6,3 points par rapport à 2007), tandis que la part des entrées en formation, stable sur un an, a augmenté de 1,5 point depuis 2007. Un peu plus d'un tiers des sorties ne sont pas forcément liées à une fin de recherche d'emploi mais font suite à un défaut d'actualisation suivi d'une réinscription, un non-renouvellement accidentel ou volontaire de la demande, une radiation administrative ou un autre motif.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi poursuit sa baisse

En moyenne sur l'année 2013, 8,4 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C un mois donné, sont sortis de ces catégories au cours du mois suivant, quel qu'en soit le motif. Ce taux de sortie global a baissé de 0,6 point par rapport à 2012 et de 4,0 points par

(1) Deux événements particuliers ont affecté les sorties des listes de demandeurs d'emploi en 2013 : le changement des règles de gestion des radiations administratives, qui a eu un impact à la baisse en janvier 2013, et l'incident survenu sur les relances de certains demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation de leur situation qui a eu un impact à la hausse en août 2013 (voir l'encadré 4 de [1]).

Tableau 1 • Répartition des sorties par motif et taux de sortie par motif

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Sorties totales (en milliers).....	5 553	5 458	5 579	-	-
Répartition des sorties par motif	100,0	100,0	100,0	-	-
Reprise d'emploi	50,9	45,9	44,6	-6,3	-1,3
Formation	9,8	11,3	11,3	1,5	0,0
Fin d'activité.....	2,9	0,7	1,4	-1,5	0,7
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7,8	7,3	7,2	-0,6	-0,1
Non-renouvellement volontaire de la demande*	2,9	2,8	2,7	-0,2	-0,1
Non-renouvellement accidentel de la demande*	5,4	7,8	8,4	3,0	0,6
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	13,9	17,5	17,9	4,0	0,4
Radiation administrative	2,3	1,5	1,7	-0,6	0,2
Autre motif	4,1	5,3	4,9	0,8	-0,4
Taux de sortie** global.....	12,4	9,0	8,4	-4,0	-0,6
Reprise d'emploi	6,5	4,3	3,9	-2,6	-0,4
Formation	1,2	1,0	0,9	-0,3	-0,1
Fin d'activité.....	0,4	0,1	0,1	-0,3	0,0
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	1,0	0,7	0,6	-0,4	-0,1
Non-renouvellement volontaire de la demande*	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Non-renouvellement accidentel de la demande*	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	1,6	1,5	1,4	-0,2	-0,1
Radiation administrative	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Autre motif	0,5	0,5	0,4	-0,1	-0,1

* Non suivi d'une réinscription.

** Pour le calcul des taux, le champ est restreint aux demandeurs d'emploi présents à la fin du mois précédent.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C ; France métropolitaine.



Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

rapport à 2007. Ce recul s'explique principalement par le repli des sorties pour reprise d'emploi, plus sensibles à la conjoncture, dont le taux est passé entre 2012 et 2013 de 4,3 % à 3,9 % (tableau 1, graphique 1). La nouvelle dégradation de l'activité économique à partir du 2^e trimestre 2011 a certainement réduit les perspectives de reprise d'emploi pour les demandeurs d'emploi.

Le taux de sortie pour suivre une formation est en légère baisse par rapport à 2012 (tableau 1). Le taux de sortie pour fin d'activité est stable mais a fortement reculé depuis 2007, en lien avec la fermeture progressive de la dispense de recherche d'emploi (2) et le relèvement de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme des retraites de 2010 (3).

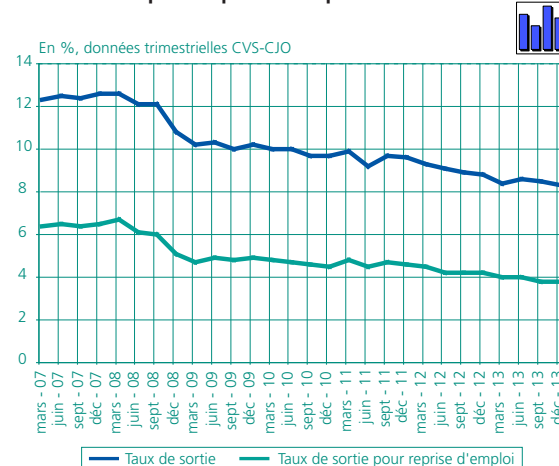
Les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes sont désormais quasiment identiques

En 2013, les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes diminuent, atteignant un niveau quasiment identique (respectivement 4,0 % et 3,9 %). Avant la crise, ils étaient nettement différenciés selon le sexe (7,1 % pour les hommes contre 6,0 % pour les femmes en 2007). Depuis fin 2008, ils se sont rapprochés, celui des hommes ayant plus nettement baissé à l'occasion des derniers retournements conjoncturels. Ces évolutions contrastées s'expliquent en partie par le fait que les hommes occupent plus souvent que les femmes des emplois dans l'industrie et l'intérim, plus sensibles à la conjoncture [1].

En 2013, comme les années précédentes, le taux de sortie pour reprise d'emploi décroît avec l'âge, de 6,3 % pour les moins de 25 ans à 1,9 % pour les 50 ans ou plus (tableau 2). Même si les taux de sortie pour reprise d'emploi ont reculé pour toutes les tranches d'âge depuis 2007, ce sont les 50 ans ou plus qui ont été les plus affectés par la crise (4).

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an en catégories A, B, C sortent 2 fois plus souvent pour reprise d'emploi que ceux ayant une ancienneté plus importante : le taux de sortie pour reprise d'emploi s'élève ainsi, en 2013, à 5,0 % pour les premiers et à 2,6 % pour les seconds (tableau 2).

Gaphique 1 • Taux de sortie global et taux de sortie pour reprise d'emploi



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

(2) La dispense de recherche d'emploi (DRE) permettait aux seniors allocataires de l'assurance chômage ou du régime de solidarité de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrits sur les listes de Pôle emploi. À partir de 2009, l'âge minimal pour bénéficier de la DRE a été progressivement relevé. Depuis début 2012, plus aucune entrée n'est possible.

(3) Le taux de sortie pour fin d'activité des 50 ans ou plus est passé de 2,6 % en 2007 à 0,2 % en 2013.

(4) En termes de odds ratio. Le odds ratio, ou « rapport des chances », permet d'apprécier l'évolution d'une probabilité au regard de son niveau : par exemple, une baisse de 0,3 point représente une baisse plus importante lorsque le taux de retour à l'emploi s'élève à 1,9 % que lorsqu'il est de 4,0 %.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Tableau 2 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe, âge et ancienneté d'inscription en catégories A, B, C

En %, données annuelles CVS-CJO



	2007	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Ensemble	6,5	4,3	3,9	-2,6	-0,4
Sexe					
Hommes	7,1	4,4	4,0	-3,1	-0,4
Femmes	6,0	4,2	3,9	-2,1	-0,3
Âge					
Moins de 25 ans	10,0	6,9	6,3	-3,7	-0,6
De 25 à 49 ans	6,3	4,3	4,0	-2,3	-0,3
50 ans ou plus	3,5	2,2	1,9	-1,6	-0,3
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C					
Moins d'un an	7,9	5,4	5,0	-2,9	-0,4
Un an ou plus	4,0	2,7	2,6	-1,4	-0,1

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Les plus bas niveaux de qualification et de formation sont fortement pénalisés par la stagnation de l'activité économique

En 2013, comme les années précédentes, le taux de sortie pour reprise d'emploi augmente avec la qualification: il est le plus élevé pour les techniciens, agents de maîtrise et les cadres (respectivement 4,5 % et 4,4 %), devant les employés et ouvriers qualifiés (4,1 % et 3,9 %) et les ouvriers et employés non qualifiés (3,6 % et 3,5 %), (tableau 3). En 2013, le taux de sortie pour reprise d'emploi des ouvriers non qualifiés stagne après avoir fortement baissé les années précédentes; ceux des autres niveaux de qualification baissent.

De façon cohérente, le taux de sortie pour reprise d'emploi croît avec le niveau de formation. Ainsi, 5,0 % des demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation supérieur ou égal à bac+2 sont sortis chaque mois pour reprendre un emploi, contre seulement 2,6 % pour ceux n'ayant atteint que le premier cycle (tableau 3). La baisse des taux de sortie pour reprise d'emploi est moins marquée pour les niveaux de formation les plus élevés.

Les écarts de taux de sortie entre régions se resserrent

Entre 2012 et 2013, le taux de sortie des catégories A, B, C, tous motifs confondus a baissé dans toutes les régions, parfois de manière assez forte (-1,0 point en Corse et -0,8 point en Pays de Loire). L'amplitude des taux de sortie entre régions, définie par l'écart entre le taux de sortie le plus faible et le taux de sortie le plus élevé, s'est réduite, passant de 5,4 points en 2012 à 4,8 points en 2013, mais la hiérarchie entre régions reste la même (tableau 4).

Lorsque le taux de sortie des listes est élevé pour une région, le taux d'entrée (5) l'est aussi (tableau 4). Le taux de rotation, défini comme la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie, est particulièrement élevé en Corse (13,4 %), et, dans une moindre mesure, en Rhône-Alpes, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine (entre 9,9 % et 10,1 %). Ces régions ont la particularité de compter un grand nombre de métiers liés aux services, notamment à l'économie résidentielle (commerce, hôtellerie-restauration, etc.), où le taux de *turn-over* est important [2].

(5) Le taux d'entrée rapporte le nombre d'entrées en catégories A, B, C sur l'année à la somme des effectifs de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sur 12 mois.

Tableau 3 • Taux de sortie pour reprise d'emploi selon le niveau de qualification et le niveau de formation

En %, données annuelles CVS-CJO



	2007	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Ensemble	6,5	4,3	3,9	-2,6	-0,4
Niveau de qualification					
Ouvriers non qualifiés.....	6,0	3,6	3,6	-2,4	0,0
Ouvriers qualifiés.....	7,6	4,2	3,9	-3,7	-0,3
Employés non qualifiés.....	5,6	3,9	3,5	-2,1	-0,4
Employés qualifiés.....	6,5	4,4	4,1	-2,4	-0,3
Techniciens, agents de maîtrise.....	7,2	4,8	4,5	-2,7	-0,3
Cadres	6,4	4,7	4,4	-2,0	-0,3
Niveau de formation					
CEP / 1 ^{er} cycle.....	4,7	2,9	2,6	-2,1	-0,3
CAP-BEP	6,6	4,0	3,7	-2,9	-0,3
Baccalauréat	6,8	4,7	4,3	-2,5	-0,4
Bac+2 ou plus.....	7,3	5,2	5,0	-2,3	-0,2

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Tableau 4 • Taux de sortie pour reprise d'emploi, taux de sortie global, taux d'entrée et taux de rotation par région

En %, données annuelles CVS-CJO



	Taux de sortie pour reprise d'emploi			Taux de sortie global		Taux d'entrée*		Taux de rotation**	
	2007	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Alsace.....	6,9	4,1	3,8	9,0	8,5	11,1	10,1	10,0	9,3
Aquitaine.....	6,8	4,6	4,4	9,3	8,9	11,4	10,8	10,3	9,9
Auvergne.....	6,3	3,9	3,8	8,1	7,8	10,0	9,3	9,1	8,5
Basse-Normandie.....	7,1	4,3	4,2	9,0	8,6	11,0	10,3	10,0	9,4
Bourgogne.....	6,4	4,1	3,7	8,2	8,0	10,2	9,4	9,2	8,7
Bretagne.....	7,5	4,8	4,5	9,1	8,7	11,3	10,3	10,2	9,5
Centre.....	6,7	4,2	3,8	8,9	8,4	11,2	10,1	10,1	9,2
Champagne-Ardenne.....	6,2	3,5	3,3	8,4	8,1	10,6	9,5	9,5	8,8
Corse.....	7,9	6,3	5,8	13,2	12,2	16,1	14,7	14,6	13,4
Franche-Comté.....	6,3	4,2	3,8	8,7	8,4	10,9	9,9	9,8	9,1
Haute-Normandie.....	6,2	3,6	3,3	8,1	7,7	10,0	9,2	9,1	8,5
Ile-de-France.....	5,7	4,2	3,8	9,6	9,0	11,6	11,0	10,6	10,0
Languedoc-Roussillon.....	6,3	3,9	3,8	8,9	8,6	11,2	10,3	10,0	9,4
Limousin.....	6,1	3,6	3,4	8,2	7,8	10,2	9,3	9,2	8,6
Lorraine.....	7,1	4,1	3,7	8,6	8,0	10,6	9,6	9,6	8,8
Midi-Pyrénées.....	6,3	4,2	3,9	9,2	8,7	11,4	10,6	10,3	9,6
Nord-Pas-de-Calais.....	5,2	3,4	3,2	7,8	7,5	9,7	8,8	8,8	8,1
Pays de Loire.....	7,2	4,6	4,2	9,0	8,2	11,0	10,0	10,0	9,1
Picardie.....	5,7	3,5	3,3	7,9	7,4	9,7	8,8	8,8	8,1
Poitou-Charentes.....	6,6	4,3	4,0	8,4	8,2	10,4	9,6	9,4	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	6,6	4,5	4,1	9,5	9,0	11,4	10,8	10,5	9,9
Rhône-Alpes.....	8,3	5,2	4,8	9,6	9,2	11,9	10,9	10,7	10,1
France métropolitaine.....	6,5	4,3	3,9	9	8,5	11,1	10,2	10,1	9,4

* Le taux d'entrée rapporte le nombre d'entrées en catégories A, B, C sur l'année à la somme des effectifs de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sur 12 mois.

** Le taux de rotation est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie global.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Le recul du taux de sortie global traduit, pour toutes les régions, un recul du taux de sortie pour reprise d'emploi (carte 1). L'amplitude des taux de sortie pour reprise d'emploi entre régions se réduit légèrement, passant de 2,9 points en 2012 à 2,6 points en 2013. Les régions qui enregistrent les taux de sortie pour reprise d'emploi les plus élevés (Corse, Rhône-Alpes, Bretagne, Aquitaine, Pays-de-Loire et Basse-Normandie) ou les plus faibles (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Limousin) restent globalement les mêmes qu'en 2012.

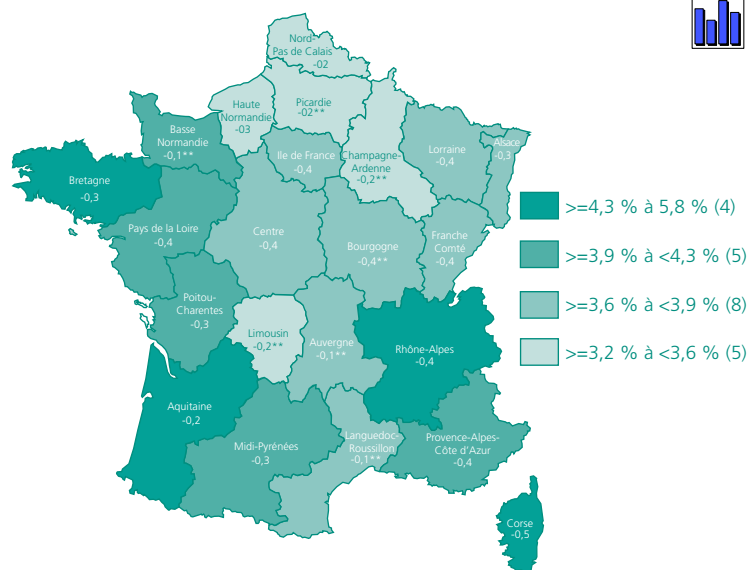
83 % des sortants pour reprise d'emploi sont toujours en emploi trois mois après leur sortie, soit un point de plus qu'en 2012. Pour 89 % d'entre eux, il s'agit du même emploi.

Parmi les sortants pour reprise d'emploi, les femmes et les seniors accèdent plus souvent à un emploi durable, notamment par l'intermédiaire de contrats aidés (tableau 6). Les hommes et les plus jeunes reprennent quant à eux plus souvent

63 % des sortants pour reprise d'emploi occupent un emploi durable

En 2013, 63 % des sortants pour reprise d'emploi occupent un emploi durable (6) (tableau 5). Il s'agit, dans la moitié des cas, d'un emploi en CDI (30 % des sortants pour reprise d'emploi). Les contrats aidés, très majoritairement d'une durée de 6 mois ou plus, représentent 9 % des emplois occupés à la sortie. La part des emplois durables dans l'ensemble des reprises d'emploi progresse légèrement par rapport à 2012 et est supérieure à son niveau de 2007.

Carte 1 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par région en 2013 (en %) et évolution 2012/2013 (en points)*



(6) Contrat à durée indéterminée, autre contrat de 6 mois ou plus, création ou reprise d'entreprise.

* Pour chaque région, le taux de sortie pour reprise d'emploi est indiqué par la couleur ; l'évolution 2012/2013 est directement reportée sur la carte.

** Évolution non significative au seuil de 5 %.

Lecture : le taux de sortie pour reprise d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,1 % en 2013, en recul de 0,4 point entre 2012 et 2013.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Tableau 5 • Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Temps partiel	25	25	25	0	0
Emploi durable*	59	62	63	4	1
CDI	31	30	30	-1	0
CDD, contrat saisonnier, vacation	37	38	38	1	0
Intérim	17	15	14	-3	-1
Contrat aidé	8	9	9	1	0
À son compte	5	7	7	2	0
Autre	1	1	1	0	0
Ensemble	100	100	100	-	-

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

un emploi dans l'intérim, où les contrats sont plus courts. Si les chances de retour à l'emploi sont nettement moindres pour les demandeurs d'emploi de longue durée, lorsqu'ils parviennent à reprendre un emploi, c'est plus souvent sur des emplois durables. Les demandeurs d'emploi aux niveaux de formation et de qualification les plus élevés accèdent plus souvent à des emplois durables à leur sortie des catégories A, B, C.

Le temps partiel reste plus fréquent chez les femmes et les seniors

En 2013 comme en 2012 [3], 25 % des emplois retrouvés sont à temps partiel (7) et dans 75 % des cas, les personnes qui les occupent souhaiteraient travailler davantage. Parmi ces personnes à temps partiel, 36 % déclarent avoir des horaires

de travail variables d'un jour à l'autre et déterminés par l'entreprise ; c'est le cas de 26 % de celles à temps complet.

En lien avec les métiers retrouvés et le type d'employeur, les femmes qui ont repris un emploi travaillent plus de 2 fois plus souvent à temps partiel que les hommes (36 % contre 15 %), (tableau 6). Le temps partiel est également plus répandu chez les seniors (36 % des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus qui ont repris un emploi en 2013 sont à temps partiel, contre 24 % pour les plus jeunes) et chez les employés non qualifiés (36 %, contre seulement 11 % pour les cadres). Ces écarts dans le recours au temps partiel selon le sexe, l'âge ou la qualification reflètent ceux observés plus généralement pour les personnes en emploi ([4], [5]).



Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 6 • Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail selon les caractéristiques* des sortants en 2013

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Type de contrat						Temps partiel
	Emploi durable**	CDI	CDD, contrat saisonnier, vacation	Intérim	Contrat aidé	À son compte	
Ensemble	63	30	38	14	9	7	25
Sexe							
Hommes	58	28	34	21	7	8	15
Femmes	65	33	42	7	12	5	36
Âge							
Moins de 25 ans	52	24	44	19	11	2	24
De 25 à 49 ans	66	32	37	14	8	8	24
50 ans ou plus	75	36	30	7	16	9	36
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C							
Moins d'un an	60	28	41	15	8	7	24
Un an ou plus	72	37	30	13	12	6	29
Niveau de formation							
CEP / 1 ^{er} cycle	60	29	35	16	14	4	35
BEP-CAP	59	29	35	18	11	6	25
Baccalauréat	60	28	41	15	9	6	27
Bac+2 ou plus	73	35	41	8	6	9	21
Niveau de qualification							
Ouvriers non qualifiés	51	21	35	26	13	4	23
Ouvriers qualifiés	53	24	32	29	7	8	12
Employés non qualifiés	59	27	39	14	14	3	36
Employés qualifiés	65	32	41	10	10	6	29
Techniciens, agents de maîtrise	71	34	40	10	5	10	17
Cadres	86	46	28	4	3	18	11

* L'effet de ces variables sociodémographiques est confirmé par une régression logistique.

** CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2013 ; France métropolitaine.

(7) Dans 14 % des cas, la durée de travail est inférieure ou égale à 20 heures par semaine ; dans 11 % elle est comprise entre 21 heures et 35 heures par semaine.



Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 7 • Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Une entreprise privée	35	37	38	3	1
Une entreprise d'intérim.....	17	14	14	-3	0
Un indépendant*	13	12	11	-2	-1
Un particulier	6	6	5	-1	-1
Une association	6	7	7	1	0
L'État, une collectivité locale, une entreprise publique..	17	16	17	0	1
Vous-même.....	5	7	7	2	0
Non précisé.....	1	1	1	0	0
Ensemble	100	100	100	-	-

* Artisan/commerçant, profession libérale, exploitant agricole.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

L'entreprise privée reste le principal employeur

Le secteur privé au sens large reste en 2013 le principal employeur des sortants pour reprise d'emploi : 38 % des emplois ont été trouvés dans une entreprise privée, 14 % dans une entreprise d'intérim, 11 % chez un indépendant, 5 % chez un particulier et 7 % dans une association (tableau 7). 7 % des reprises d'emploi se font dans le cadre d'une création d'entreprise ; la moitié des créateurs d'entreprise affirment qu'il s'agissait d'un projet qu'ils souhaitent mettre en place depuis longtemps et un tiers avancent qu'ils ont créé leur activité car ils ne trouvaient pas d'emploi salarié dans leur secteur ou correspondant à leurs compétences (8).

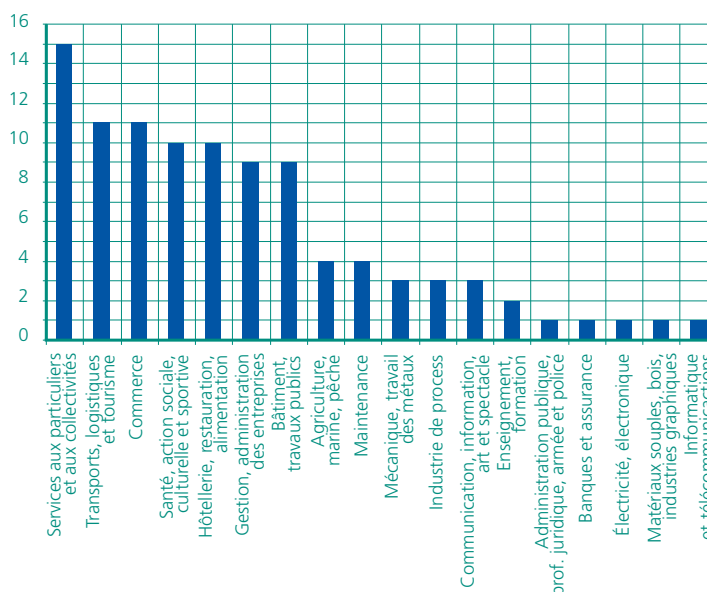
À leur sortie, les femmes travaillent plus souvent que les hommes dans le secteur public, une association ou chez un particulier (tableau 8). Les hommes sont quant à eux plus souvent embauchés par des entreprises d'intérim ou se mettent davantage à leur compte. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans retrouvent plus fréquemment que les plus âgés un emploi *via* des entreprises d'intérim, mais créent moins souvent leur entreprise. Les 50 ans ou plus reprennent quant à eux plus souvent un emploi chez un particulier, dans une association ou dans le secteur public. Les cadres, notamment seniors [6], se mettent plus souvent à leur compte. Les employés, qualifiés ou non, trouvent quant à eux plus souvent que les autres à s'employer chez un particulier et les ouvriers accèdent davantage à un emploi *via* une entreprise d'intérim, l'industrie ayant, bien plus que le secteur tertiaire, recours à l'emploi intérimaire.

Le secteur tertiaire reste le principal débouché des sortants pour reprise d'emploi

Cinq domaines professionnels constituent les débouchés pour plus de la moitié des sortants pour reprise d'emploi : les « services aux particuliers et aux collectivités » (15 %), notamment sur des postes d'assistants maternels, de personnels de ménage et d'agents d'entretien, le « commerce », sur des postes de caissiers, d'employés de libre service et de vendeurs, le « transport, logistique et tourisme », principalement sur des postes d'ouvriers non qualifiés de l'emballage et de la manutention et de conducteurs/livreurs, (11 % chacun), la « santé, action sociale, culturelle et sportive », sur des postes d'aides-soignants, et « l'hôtellerie, restauration et alimentation », sur des postes de serveurs, (10 % chacun), (graphique 2).

(8) Les 14 % restants mettent en avant une opportunité ou la perception d'une aide comme motivation de leur choix.

Graphique 2 • Sorties pour reprise d'emploi par domaine professionnel* en 2013



* La nomenclature utilisée correspond aux Fap 2009 en 22 domaines professionnels. Quatre domaines professionnels (Artisanat, Etudes et recherche, Politique et Religion, Ingénieurs et cadres de l'industrie) ne figurent pas dans les emplois occupés par les sortants de 2013.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2013 ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 8 • Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur selon les caractéristiques des sortants en 2013

En %, données brutes en moyenne annuelle



	Une entreprise privée	Une entreprise d'intérim	Un indépendant	Un particulier	Une association	L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	À son compte	Autre
Ensemble	38	14	11	5	7	17	7	1
Sexe								
Hommes	41	20	11	2	5	12	8	1
Femmes	35	7	10	9	10	23	5	1
Âge								
Moins de 25 ans	40	17	13	3	6	17	2	1
De 25 à 49 ans	38	13	9	5	8	17	8	1
50 ans ou plus	33	7	10	12	10	19	8	1
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C								
Moins d'un an	39	14	11	5	7	16	7	1
Un an ou plus	36	13	8	7	9	21	6	1
Niveau de formation								
CEP / 1 ^{er} cycle	33	16	12	9	9	15	4	2
BEP-CAP	34	17	13	7	6	16	6	1
Baccalauréat	38	14	11	5	8	17	6	1
Bac+2 ou plus	46	8	6	2	8	20	9	0
Niveau de qualification								
Ouvriers non qualifiés	32	25	14	4	7	12	4	2
Ouvriers qualifiés	34	28	14	3	3	10	8	1
Employés non qualifiés	36	13	10	7	9	20	3	1
Employés qualifiés	38	10	11	7	9	19	6	1
Techniciens, agents de maîtrise	46	9	7	1	7	18	10	0
Cadres	53	4	5	1	5	14	18	0

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2013 ; France métropolitaine.

41 % des personnes sorties pour reprise d'emploi continuent à chercher un emploi

41 % des sortants pour reprise d'emploi salarié déclarent en 2013 continuer à chercher un emploi depuis leur sortie. Cette part a augmenté de 7 points depuis 2007, mais reste stable par rapport à 2012. Les principales motivations à la poursuite de la recherche d'emploi sont, comme en 2012 : le type ou la durée du contrat de travail (38 %), un métier ou secteur qui ne convient pas ou qui est sous-qualifié (24 %), un salaire jugé trop bas (16 %), un temps de travail qui ne convient pas (12 %). Les conditions de travail difficiles, la distance domicile-travail (3 %) ou le fait d'être en période d'essai (2 %) sont des motifs nettement moins cités (9).

Les conditions de reprise d'emploi sont très diversifiées

La situation professionnelle des sortants pour reprise d'emploi varie fortement en termes de caractéristiques des emplois occupés (secteur d'activité, type de contrat, qualification, rémunération, durée du travail...) et d'adéquation de l'emploi à leurs compétences et à leurs attentes. Quatre situations peuvent être distinguées (10) (tableaux 9 et 10).

La première, qui concerne plus de la moitié (53 %) des sortants pour reprise d'emploi salarié, regroupe des personnes ayant accédé à un emploi « durable » : les CDI mais aussi les emplois à plein temps y sont plus nombreux. Les

personnes bénéficient davantage que la moyenne d'un temps de travail et de salaires plus élevés. L'emploi occupé correspond aussi plus souvent à leur formation, à leur expérience et à l'emploi qu'elles souhaitent occuper, et elles s'en déclarent satisfaites. Si ce groupe compte presque autant d'hommes que de femmes, il comporte davantage de diplômés, de cadres et de techniciens, agents de maîtrise.

Dans une deuxième situation, qui rassemble un peu plus du quart (26 %) des sortants pour reprises d'emploi salarié, les sorties se font essentiellement à temps partiel sur des contrats courts ou sur des contrats aidés. Le temps partiel subi y est majoritaire. Bien plus souvent que dans les autres groupes, l'emploi occupé ne correspond ni à la formation ni à l'expérience ni au métier souhaité par le demandeur d'emploi, et les facteurs d'insatisfaction sont nombreux. Les femmes sont très nettement majoritaires dans ce groupe. On y enregistre aussi la plus forte proportion d'employés, qualifiés ou non. Le canal de recrutement principal est Pôle emploi (39 %).

La troisième situation (qui compte 15 % des sorties pour reprise d'emploi salarié) est quasi-exclusivement constituée de personnes en mission d'intérim. Près d'un tiers d'entre elles ne sont d'ailleurs plus en emploi trois mois plus tard. Les emplois sont très majoritairement à temps plein. Plus souvent que la moyenne, l'emploi occupé ne correspond ni à la formation, ni à l'expérience du demandeur d'emploi, ni au métier souhaité. Il est en revanche plus souvent satisfaisant en termes de salaire et de temps de travail. Ce groupe est majoritairement masculin ; les jeunes et les ouvriers y sont sur-représentés.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

(9) Les personnes interrogées pouvaient choisir jusqu'à deux réponses.

(10) Cette typologie des emplois occupés à la sortie se fonde sur une classification ascendante hiérarchique comprenant comme variables actives l'ensemble des variables figurant dans le tableau 9. En raison de leur spécificité, les personnes à leur compte ont été exclues du champ de cette analyse.

Tableau 9 • Typologie des reprises d'emploi salarié en 2013

En %, données brutes en moyenne annuelle



	Emploi durable	Emploi à temps partiel	Mission d'intérim	Emploi précaire	Ensemble
Poids dans les sortants pour reprise d'emploi ...	49	24	14	5	92
Poids dans les sortants pour reprise d'emploi salarié	53	26	15	6	100
Type et durée du contrat de travail					
CDI	45	25	1	22	33
CDD de 1 mois ou moins	6	13	1	6	7
CDD de 2 mois à 5 mois	16	12	1	8	13
CDD de 6 mois à 11 mois	12	9	1	5	9
CDD de 1 an ou plus	7	6	0	4	5
Intérim	2	1	95	12	15
Contrat saisonnier / vacation	6	9	0	8	6
Contrat aidé	6	25	0	9	10
Autre type de contrat	0	0	0	27	1
Type d'employeur					
Une entreprise privée	53	35	6	36	40
Une entreprise d'intérim	2	1	92	11	16
Un indépendant	15	12	1	9	12
Un particulier	6	7	0	15	6
Une association	6	15	0	11	8
L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	18	28	1	14	18
Autre	1	2	0	4	1
Salaire mensuel					
Moins de 450 €	4	19	21	24	12
Entre 450 € et moins de 1 000 €	11	58	16	28	25
Entre 1 000 € et moins de 1 500 €	54	18	31	30	40
Entre 1 500 € et moins de 2 500 €	25	4	26	13	19
2 500 € ou plus	5	0	3	2	3
Refus de répondre	1	1	2	3	2
Temps de travail					
Temps plein	87	28	90	51	70
Temps partiel subi	8	59	8	39	22
Temps partiel choisi	5	14	2	9	7
Emploi correspondant					
À la formation du demandeur d'emploi	71	35	47	42	57
À l'expérience du demandeur d'emploi	84	53	65	70	72
Au métier souhaité	81	44	55	56	66
Emploi satisfaisant en termes de					
Type de contrat de travail	88	52	65	64	75
Durée du contrat	85	53	54	26	71
Salaire	76	35	73	55	64
Distance domicile/travail	88	81	85	78	86
Temps de travail	98	49	90	72	82
Situation trois mois après					
Dans le même emploi	82	69	50	72	73
Dans un emploi différent	6	10	16	8	9
Sans emploi	12	21	34	20	18

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi salarié ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

La dernière situation, qui concerne 6 % des sorties pour reprise d'emploi salarié, se rapproche de la deuxième par la durée relativement courte des contrats de travail. Les personnes dans cette situation sont très majoritairement insatisfaites de la durée de leur contrat de travail. Plus d'un quart d'entre elles déclarent avoir un autre contrat qu'un CDI, un CDD ou une mission d'intérim, ce qui interroge sur leur situation. 15 % travaillent chez un particulier et 24 % gagnent moins de 450 euros par mois. Temps partiel subi et faible rémunération sont également caractéristiques de cette situation. En lien avec ces caractéristiques, la proportion de personnes continuant à chercher un emploi après leur sortie pour reprise d'emploi (55 %) y est la plus forte. Les personnes de ce groupe sont plus âgées et ont un très faible niveau de formation.

Les organismes en charge du placement des demandeurs d'emploi ne représentent pas le canal de recrutement le plus fréquent

En 2013 comme en 2012, les relations personnelles ou professionnelles (31 %) et les candidatures spontanées (25 %) constituent les deux principaux canaux par lesquels les personnes sorties pour reprise d'emploi déclarent avoir trouvé leur emploi (tableau 11). Pôle emploi (12 %) et les autres organismes en charge de l'accompagnement ou du placement (cabinets de reclassement ou de recrutement, missions locales, Apec..., 5 %) sont cités dans seulement 17 % des cas.

Les femmes ont plus souvent trouvé leur emploi via Pôle emploi ou des candidatures spontanées, tandis que les hommes ont davantage recouru à

Tableau 10 • Caractéristiques des sortants pour reprise d'emploi salarié en 2013

En %, données brutes en moyenne annuelle



	Emploi durable	Emploi à temps partiel	Mission d'intérim	Emploi précaire	Ensemble
Poids dans les sortants pour reprise d'emploi ...	49	24	14	5	92
Poids dans les sortants pour reprise d'emploi salarié	53	26	15	6	100
Sexe					
Hommes	49	37	77	47	50
Femmes	51	63	23	53	50
Âge					
Moins de 25 ans	27	27	35	20	28
De 25 à 49 ans	64	60	61	62	62
50 ans ou plus	9	13	4	18	10
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C					
Moins d'un an	75	72	77	69	74
Un an ou plus	25	28	23	31	26
Niveau de formation					
CEP / 1 ^{er} cycle	10	15	13	24	12
BEP-CAP	34	35	45	39	36
Baccalauréat	23	25	25	21	23
Bac+2 ou plus	33	25	17	16	28
Niveau de qualification					
Ouvriers non qualifiés	7	8	16	10	9
Ouvriers qualifiés	12	7	26	13	13
Employés non qualifiés	15	23	16	25	18
Employés qualifiés	47	50	34	42	46
Techniciens, agents de maîtrise	11	7	6	5	9
Cadres	8	4	2	4	6

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi salarié ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

des agences d'intérim ou, dans une bien moindre mesure, créé leur propre entreprise. Les relations personnelles et professionnelles ou les services de Pôle emploi jouent un rôle plus important pour les seniors, les plus jeunes accédant plus souvent à l'emploi par l'intermédiaire d'agences d'intérim et par candidatures spontanées.

Les petites annonces (hors Pôle emploi) sont davantage utilisées par les cadres et les diplômés du supérieur. Les candidatures spontanées sont plus souvent utilisées par les employés et les agences d'intérim par les ouvriers. Les moins diplômés utilisent plus fréquemment leur réseau personnel et professionnel.

Tableau 11 • Sorties pour reprise d'emploi par canal de recrutement selon les caractéristiques des sortants en 2013

En %, données brutes en moyenne annuelle



	Réseau professionnel et personnel*	Candidature spontanée	Pôle emploi	Autres organismes en charge de l'accompagnement**	Agence d'intérim	Petites annonces (hors Pôle emploi)***	Création d'entreprise	Autres****	Ensemble
Ensemble	31	25	12	5	11	8	4	3	100
Sexe									
Hommes	33	20	10	4	17	8	5	2	100
Femmes	30	29	14	6	6	9	3	4	100
Âge									
Moins 25 ans	31	26	10	7	14	8	1	3	100
De 25 à 49 ans	31	24	12	4	11	9	5	3	100
50 ans ou plus	35	23	16	5	5	6	6	4	100
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C									
Moins d'un an	32	24	12	5	11	9	4	3	100
Un an ou plus	29	26	13	5	12	8	4	3	100
Niveau de formation									
CEP / 1 ^{er} cycle	38	23	11	6	12	4	2	4	100
BEP-CAP	31	25	12	6	14	5	4	3	100
Baccalauréat	31	26	13	4	12	8	4	2	100
Bac+2 ou plus	29	24	12	5	7	15	6	3	100
Niveau de qualification									
Ouvriers non qualifiés	33	21	10	6	21	4	2	3	100
Ouvriers qualifiés	31	19	11	4	24	4	5	2	100
Employés non qualifiés	32	26	13	6	11	6	2	4	100
Employés qualifiés	31	27	13	5	8	9	3	3	100
Techniciens, agents de maîtrise	29	22	13	3	8	15	7	3	100
Cadres	30	19	6	8	3	19	12	3	100

* Dont école / association d'anciens élèves.

** Cabinet de reclassement, mission locale, Apec, Cap emploi, mairie.

*** Dont concours.

**** Salon professionnel, association de quartier, formation, autres.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2013 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Moins de 10 % des reprises d'emploi donnent lieu à un déménagement

En 2013, 8 % des sortants pour reprise d'emploi déclarent avoir été obligés de déménager pour prendre cet emploi. Cette part est stable depuis 2012 et n'a pas augmenté depuis la crise. Les personnes de 50 ans ou plus sont moins mobiles que les jeunes : 4 % déclarent avoir été obligées de déménager pour leur emploi, soit deux fois moins que les moins de 25 ans (10 %) et les 25-49 ans (8 %).

Les femmes sont plus mobiles que les hommes : 10 % d'entre elles ont été contraintes de déménager pour cette reprise d'emploi en 2013 contre 6 % des hommes. Les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an sont davantage mobiles que ceux inscrits depuis un an ou plus (9 % déclarent avoir été obligés de déménager pour leur emploi contre 4 % pour ceux inscrits depuis plus longtemps).

Valérie BERNARDI (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Bernard S., Chanteloup G., Minni C., Nguyen L., Paquier F., Rey M., Ziliotto T. (2014), « Emploi, chômage, population active en 2013 », *Dares Analyses* n° 052, juillet.
- [2] Floch J.-M., Lainé F. (2013), « Les métiers et leurs territoires », *Insee Première* n° 1478, décembre.
- [3] Bernardi V. (2014), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2012. Avec la persistance de la crise, les sorties pour reprise d'emploi sont moins nombreuses », *Dares Analyses* n° 059, juillet.
- [4] Pak M. (2013), « Le travail à temps partiel », *Synthèse.Stat* n° 4, Dares, juin.
- [5] Guggemos F., Vidalenc J. (2014), « Une photographie du marché du travail en 2013 », *Insee Première* n° 1516, septembre.
- [6] Prokova N., Lizé L. (2009), « La sortie du chômage : le jeu des mobilités ascendantes et descendantes », *Économie appliquée* tome LXL n° 1.

Encadré 1

DÉFINITIONS

Les parts et taux de sortie par motif

La **part des sorties** pour un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du mois m pour ce motif au nombre de demandeurs d'emploi sortis de ces catégories (tous motifs confondus) ce même mois.

Le **taux de sortie** d'un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois $m-1$ et sortis de ces catégories pour ce motif au cours du mois m au nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories à la fin du mois $m-1$.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont regroupés en différentes catégories à des fins d'analyse statistique.



Catégories statistiques	Définitions
A	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris ceux en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (contrats aidés, créateurs d'entreprise).

L'ENQUÊTE SORTANTS

Motivation de l'enquête

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (encadré 1) afin de mieux connaître leurs motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, les données administratives issues de la gestion des listes par Pôle emploi, sur lesquelles s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi (statistique mensuelle du marché du travail, STMT), enregistrent les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilisent donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle (48 % en 2013) et un quart de celles sorties pour radiation administrative (27 % en 2013) ont en fait repris un emploi. Par ailleurs, en cas de reprise d'emploi, les données administratives ne fournissent aucune information sur les caractéristiques de l'emploi retrouvé.

Méthodologie

L'enquête porte sur les sortants des catégories A, B, C un mois donné, même pour une courte durée. À leur sortie des catégories A, B, C, certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi ; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D (formation, maladie) ou E (emplois aidés, créateurs d'entreprise). Inversement, les changements entre les catégories A, B, C ne sont pas considérés comme des sorties. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être sorties pour reprise d'emploi. Sont ainsi interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis.

Chaque trimestre, trois mois après leur sortie, 15 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine et, depuis 2011, 2 000 dans les Dom. Faut de recul suffisant, l'essentiel de la publication concerne la France métropolitaine, mais la situation des sortants des Dom fait l'objet de l'encadré 4. La part des sorties pour reprise d'emploi est estimée en France métropolitaine à 44,0 % en 2013 (donnée brute), avec une précision (à 95 %) de plus ou moins 0,8 point.

Reconstruction des motifs réels et mesure des sorties pour reprise d'emploi

Les motifs réels de sortie (tableau A) sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes relevant du champ de l'enquête, via une question sur ce qui a occasionné leur sortie, et la STMT pour les autres.



Tableau A • Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Fin d'activité	Départ en retraite, entrée en dispense de recherche d'emploi
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire
Non-renouvellement volontaire de la demande*	Plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Problème de carte de séjour, oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

Sont considérés comme « sortis pour reprise d'emploi » les demandeurs d'emploi qui soit déclarent être sortis pour reprise d'emploi, soit déclarent être sortis pour d'autres motifs (1) et sont en emploi le mois de la sortie. Les sorties pour reprise d'emploi mesurées par l'enquête peuvent ainsi correspondre à des sorties de liste, mais aussi à des bascules vers la catégorie E (contrat aidé ou création d'entreprise). Elles peuvent aussi correspondre à des maintiens en emploi, par exemple dans le cas d'une personne en activité réduite qui cesse de s'actualiser (2). Inversement, certaines situations de reprise d'emploi ne sont pas mesurées au travers de l'enquête, car elles ne correspondent pas à des sorties depuis les catégories A, B, C. C'est le cas par exemple d'un demandeur d'emploi reprenant un emploi à la fin de sa formation (sortie de catégorie D, sans passage par la catégorie A) ou d'un demandeur d'emploi de catégorie A passant en activité réduite (catégorie B ou C).

L'âge des demandeurs d'emploi est calculé en fin de mois et l'ancienneté en catégories A, B, C est calculée par rapport au mois de sortie. La qualification renseignée dans les fichiers de Pôle emploi diffère de la catégorie socioprofessionnelle de l'Insee.

(1) Ces motifs sont : « n'est plus indemnisé », « ne cherche plus d'emploi », « a une promesse d'embauche », « ne souhaitait plus être inscrit, découragé », « a oublié de s'actualiser », « pensait être toujours inscrit », « radiation administrative » ou « autre ».

(2) Parmi les sortants pour reprise d'emploi en décembre 2013, 55 % déclarent avoir débuté cet emploi le mois de leur sortie et 45 % avant.

LES TAUX DE SORTIE POUR REPRISSE D'EMPLOI DE CERTAINS « PUBLICS SPÉCIFIQUES »

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) ont des taux de sortie pour reprise d'emploi nettement inférieurs à ceux des autres demandeurs d'emploi (1,8 % en 2013, contre 3,9 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi), (tableau A). Les taux de sortie pour reprise d'emploi des résidents en Zus et des bénéficiaires du RSA (respectivement 3,2 % et 3,1 %) sont également, mais dans une moindre mesure, inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, le taux de sortie pour reprise d'emploi de ces publics diminue entre 2012 et 2013.

Tableau A • Taux de sortie pour reprise d'emploi de certains publics spécifiques

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2007/2013 (en point)	Évolution 2012/2013 (en point)
Travailleur handicapé (OETH)	3,3	3,0	2,3	2,1	2,1	1,9	1,8	-1,5	-0,1
Bénéficiaire du RMI/RSA	5,1	4,8	3,8	3,6	3,7	3,4	3,1	-2,0	-0,3
Résident en Zus	6,1	5,2	3,7	3,7	3,8	3,4	3,2	-2,9	-0,2
Ensemble des demandeurs d'emploi	6,5	5,9	4,8	4,6	4,7	4,3	3,9	-2,6	-0,4

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).



LES SORTIES DE CATÉGORIES A, B, C DANS LES DOM

Le taux de sortie des catégories A, B, C tous motifs confondus reste en 2013 plus élevé en France métropolitaine (8,4 %) que dans l'ensemble des Dom (6,3 %), (tableau A).

La faiblesse du taux de sortie global dans les Dom tient avant tout à la faiblesse du taux de sortie pour reprise d'emploi : ce dernier s'élève en 2013 à 2,0 % dans les Dom, contre 3,9 % en France métropolitaine (tableau B). Ce taux est particulièrement bas en Guadeloupe, avec seulement 1,7 %. Le taux de sortie pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription reste en 2013 plus élevé dans l'ensemble des Dom (2,0 %) qu'en France métropolitaine (1,4 %), notamment pour la Guyane (2,4 %).

Tableau A • Taux de sortie par motif dans les Dom en 2013

En %, données annuelles brutes recalées



	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Dom	France métropolitaine
Reprise d'emploi	1,7	2,6	2,2	2,1	2	3,9
Formation	0,5	0,5	0,7	0,5	0,5	0,9
Fin activité.....	0	0	0	0	0	0,1
Arrêt recherche emploi temporaire.....	0,3	0,6	0,3	0,3	0,3	0,6
Non renouvellement volontaire demande*	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Non renouvellement accidentel demande*	0,8	1,1	0,7	0,6	0,7	0,6
Défaut actualisation suivi d'une réinscription	2,2	2,4	2,1	1,7	2	1,4
Radiation	0	0	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres motifs	0,6	3,1	0,3	0,2	0,5	0,4
Ensemble des motifs	6,3	10,6	6,5	5,6	6,3	8,4

* Non suivi d'une réinscription.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2013 ; France.

Sources : Dares – Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Quelle que soit la sous-population considérée, en termes de sexe, d'âge ou d'ancienneté d'inscription en catégories A, B, C, le taux de sortie pour reprise d'emploi est largement inférieur dans les Dom par rapport à la France métropolitaine (tableau B). Les différences de taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe, âge ou ancienneté sont dans les Dom proportionnelles aux écarts existants en métropole.

Tableau B • Taux de sortie pour reprise d'emploi dans les Dom selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi en 2013

En %, données annuelles brutes recalées



	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Dom	France métropolitaine
Ensemble.....	1,7	2,7	2,2	2,1	2	3,9
Sexe						
Homme.....	1,8	2,7	2	2,1	2,1	4
Femme.....	1,7	2,7	2,3	2	2	3,9
Âge						
Moins de 25 ans	2,8	4	3,7	3	3,2	6,3
25-49 ans	1,7	2,7	2,2	2,1	2,1	4
50 ans ou plus	1	1,5	1,3	1,3	1,2	1,9
Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C						
Moins d'un an	2,3	2,8	2,8	2,5	2,5	5
Un an ou plus	1,3	2,4	1,5	1,7	1,6	2,6

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2013 ; France.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).

Si les sorties pour reprise d'un emploi durable sont aussi fréquentes dans les Dom qu'en France métropolitaine, elles prennent moins souvent la forme d'un CDI. Les sorties pour reprise d'emploi en contrats aidés sont en effet nettement plus fréquentes dans les Dom qu'en France métropolitaine (28 % dans l'ensemble des Dom et jusqu'à 36 % à la Réunion, contre 9 % en métropole), (tableau C).

Tableau C • Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat* dans les Dom en 2012-2013

En %, données brutes en moyenne annuelle



	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Dom	France métropolitaine
Emploi durable*	60	61	56	63	61	62
CDI	21	20	23	19	20	30
CDD, contrats saisonniers, vacances, autres	47	40	44	33	39	38
Intérim	17	25	19	36	28	9
A son compte	7	11	8	5	7	14
Contrats aidés	8	4	6	6	6	7
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100

* La part des types de contrat est estimée avec une précision à 95 % de +/-3-4 points pour Guadeloupe, Martinique, Réunion, +/-4/5 points pour la Guyane, +/-1-2 point pour l'ensemble des Dom et +/-1 point pour la France métropolitaine.

** CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2012 ou 2013 ; France.

Sources : Dares-Pôle emploi (STMT et enquête Sortants).